

L'an DEUX MIL DOUZE, le SAMEDI 28 AVRIL, à 09 h 12, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en deuxième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire faite en application des Articles L. 2121-10 et L. 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (séance clôturée à 12 h 12).

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance prise dans le sein du Conseil Municipal. JUSTINE Marie Séverine a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ÉTAIENT PRÉSENTS

ANNETTE Gilbert/ ORPHÉ Monique/ BAREIGTS Éricka/ MAILLOT Gérard/ HOAREAU Jean-François/ PICARD Hajasoa/ LAURET Edmond/ VICTORIA RETOURNAT Danielle/ PESTEL René Louis/ VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini/ ARMAND Alain/ HUMBLOT Nicole/ ESPÉRET Jean-Pierre/ BRISSAC-FÉRAL Claude/ COUDERC Alain/ ADAME Brigitte (arrivée à 09 h 27, après l'appel nominal)/ LOUISE Rose Blanche/ CLAIN Claudette/ KICHENIN Virgile/ EUPHRASIE Didier/ CATHERINE Aline/ HOARAU Emmanuel/ ASSABY Maximilien/ ISIDORE Marylise/ DINDAR Ibrahim/ NATIVEL Mickaël/ TURPIN Marie-Annick/ CASSIM-CADJEE Mohammad/ FIDJI Jean-Claude/ ANDAMAYE Marie-Annick/ NAILLET Philippe (arrivé à 10 h 34 au Rapport n° 12/2-10)/ LOWINSKY Jacques/ SERVANTÈS Marie/ PAULÉE Marie-Thérèse/ PELTIER Hélyette/ FRANÇOISE Gérard/ VARONDIN Frédéric/ AHAMADI Salama/ CÉCILÉRY Nathalie/ JUSTINE Marie Séverine/ FOURNEL Dominique/ ALLIÉ Carmen/ BARDIÈRE Jean-Michel/ VICTORIA René-Paul/ HOARAU Serge/ CHÉFIARE Claudine/ LOCATE Raziah/ SALIMINA Patricia

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS

PONIN-BALLOM Gino	pour toute la durée de la séance	par PELTIER Hélyette
JAVEL François		par PESTEL René Louis
ALBANY Christian	jusqu'au départ de son mandataire, à 10 h 52, au Rapport n° 12/2-10	par FOURNEL Dominique
TROTET Maryse	jusqu'au départ de son mandataire, à 11 h 04, au Rapport n° 12/2-12	par VICTORIA René-Paul
ORPHÉ Monique	à son départ, à 10 h 52, au Rapport n° 12/2-10	par ANDAMAYE Marie-Annick
FOURNEL Dominique	à son départ, à 10 h 52, au Rapport n° 12/2-10	par ALLIÉ Carmen
LAURET Edmond	à son départ, à 11 h 07, pendant la présentation des orientations du PAAD et du PLU	par MAILLOT Gérard
LOCATE Raziah	à son départ, à 11 h 38, au Rapport n° 12/2-24	par SALIMINA Patricia
DINDAR Ibrahim	à son départ, à 11 h 40, au Rapport n° 12/2-25	par HOARAU Emmanuel

PAAD Plan d'aménagement et de développement durable
 PLU Plan local d'urbanisme

Les membres présents, au nombre de 48 sur 55, ont pu délibérer en exécution de l'Article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ÉLUS INTÉRESSÉS

Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

En application des dispositions de l'Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

- DINDAR Ibrahim	au titre du GLAIVE	Rapport n° 12/2-04
- PELTIER Hélyette		
(1) ORPHÉ Monique	au titre de la SODIAC	Rapport n° 12/2-10
- ARMAND Alain		
- EUPHRASIE Didier		
- LOWINSKY Jacques		
(2) FOURNEL Dominique		
- BAREIGTS Éricka	au titre de la CINOR	Rapport n° 12/2-17
- MAILLOT Gérard		
- ASSABY Maximilien		
- DINDAR Ibrahim		
- NAILLET Philippe		
- LOWINSKY Jacques		
- FRANÇOISE Gérard		
- VARONDIN Frédéric		

GLAIVE Groupe de lutte antivectorielle d'insertion et de valorisation de l'environnement

SODIAC Société dionysienne d'aménagement et de construction

CINOR Communauté intercommunale du nord de la Réunion

(1) (2) élus partis au Rapport n° 12/2-10 (avant le vote)

ÉLUS INTÉRESSÉS (suite)

(1) ORPHÉ Monique - BAREIGTS Éricka - MAILLOT Gérald - HOAREAU Jean-François (3) PONIN-BALLOM Gino - VICTORIA RETOURNAT Danielle - LOUISE Rose - ASSABY Maximilien (4) DINDAR Ibrahim - CASSIM-CADJEE Mohammad - NAILLET Philippe - LOWINSKY Jacques - FRANÇOISE Gérard - VARONDIN Frédéric (5) TOQUET Stéphanie	au titre de la Régie MDP au titre de la CINOR au titre de la CINOR au titre du SIDELEC Réunion au titre de la Régie MDP au titre de la Régie MDP au titre de la Régie MDP au titre de la CINOR et de la Régie MDP au titre de la CINOR au titre de la Régie MDP au titre de la CINOR au titre de la CINOR au titre de la CINOR au titre de la CINOR au titre de la CINOR au titre de l'AVICCA	Rapport n° 12/2-28
(1) ORPHÉ Monique - MAILLOT Gérald (3) PONIN-BALLOM Gino	au titre de la SIDR	Rapport n° 12/2-34
(1) ORPHÉ Monique (3) PONIN-BALLOM Gino - VICTORIA RETOURNAT Danielle - LOUISE Rose - ASSABY Maximilien - CASSIM-CADJEE Mohammad	au titre de la Régie MDP	Rapport n° 12/2-37
(1) ORPHÉ Monique (3) PONIN-BALLOM Gino - VICTORIA RETOURNAT Danielle - LOUISE Rose - ASSABY Maximilien - CASSIM-CADJEE Mohammad	au titre de la Régie MDP	Rapport n° 12/2-38
- KICHENIN Virgile - HOARAU Emmanuel - FRANÇOISE Gérard - CASSIM-CADJEE Mohammad	au titre du CAUE -en qualité de Conseiller Général- -en qualité de Conseiller Général-	Rapport n° 12/2-40
- CASSIM-CADJEE Mohammad	au titre de la CCIR	Rapport n° 12/2-47

MDP Marchés et droits de place
CINOR Communauté intercommunale du nord de la Réunion
AVICCA Association des villes et collectivités pour les communications électroniques et l'audiovisuel
SIDR Société immobilière du département de la Réunion
CAUE Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
CCIR Chambre de commerce et d'industrie de la Réunion

- (1) élue partie au Rapport n° 12/2-10 (avant le vote)
(3) élu absent à la séance
(4) élu parti au Rapport n° 12/2-25
(5) élue absente à la séance

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

Élus	Horaires	Remarques
ADAME Brigitte NAILLÉT Philippe	ARRIVÉES à 09 h 27 à 10 h 34	après l'appel nominal au Rapport n° 12/2-10
ANNETTE Gilbert	DÉPLACEMENT de 10 h 58 à 11 h 12	du Rapport n° 12/2-11 au Rapport n° 12/2-13
ORPHÉ Monique FOURNEL Dominique	DÉPARTS à 10 h 52 à 10 h 52	au Rapport n° 12/2-10 (procuration à ANDAMAYE Marie-Annick) au Rapport n° 12/2-10 (procuration à ALLIÉ Carmen)

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

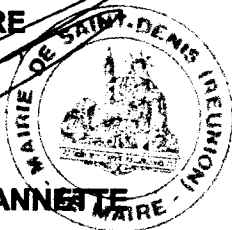
Élus	Horaires DÉPARTS (suite)	Remarques
VICTORIA René-Paul	à 11 h 04	au Rapport n° 12/2-12
CHÉFIARE Claudine	à 11 h 04	au Rapport n° 12/2-12
LAURET Edmond	à 11 h 07	pendant la présentation des orientations du PAAD du PLU
LOCATE Raziah	à 11 h 38	au Rapport n° 12/2-24 <i>(procuration à MAILLOT Gérard)</i>
DINDAR Ibrahim	à 11 h 40	au Rapport n° 12/2-25 <i>(procuration à HOARAU Emmanuel)</i>

PAAD Plan d'aménagement et de développement durable
PLU Plan local d'urbanisme

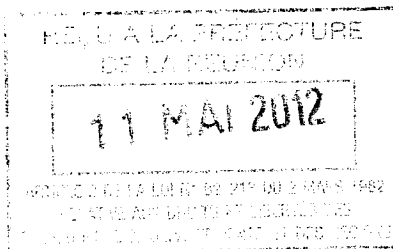
Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'hôtel de Ville de Saint-Denis le
et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 48 sur 55.

- 7 MAI 2012

LE MAIRE



Gilbert ANNETTE



OBJET ATELIERS CHANTIER D'INSERTION

PROGRAMMATION 2012

ASSURER L'INSERTION DES JEUNES DANS LA CITE

La Ville de Saint-Denis s'est engagée dans un effort soutenu depuis 2008 afin d'accompagner au mieux les publics en difficulté d'insertion et plus particulièrement les jeunes les plus éloignés de l'emploi. Plus de 750 réponses d'insertion ont été proposées à ces publics.

A ce jour, nous avons réalisé 40 Ateliers Chantiers d'Insertion notamment dans le secteur de la réhabilitation de locaux et dans le secteur de l'aménagement d'espaces de convivialité (jardins familiaux...). Tous les quartiers ont été concernés par ces ACI.

Pour l'année 2012, nous avons décidé de poursuivre et d'amplifier ces actions d'insertion en maintenant une répartition géographique basée sur le canton.

Ainsi, 10 Ateliers Chantiers d'Insertion seront proposés.

Quartier	Intitulé (provisoire)	Part ville maxi
Bas de la Rivière	Prolongation ACI la Redoute (3 mois)	25 000,00
Sainte-Clotilde	Réalisation d'un mur végétal HLM Astéria	0,00
Montagne	Jardin d'insertion Saint-Bernard	15 000,00
Bellepierre	Poursuite de la réalisation des jardins en pieds d'immeubles P2/T1	23 000,00
Montgaillard	Réalisation d'une 2ème tranche sur le patrimoine SODIAC	40 575,00
Bois de Nêfles	Prolongation ACI serres (3 mois)	30 000,00
Bretagne	Prolongation de la réhabilitation cages d'escaliers Bois Rouge - Local associatif	15 000,00
Primat	Rénovation de la Maison de Quartier	42 000,00
Chaudron	Herbinière Lebert - Réhabilitation (ex-logement de fonction du directeur)	46 000,00
Chaudron	Agents d'ambiance et de citoyenneté	42 976,00
	TOTAL	279 551,00

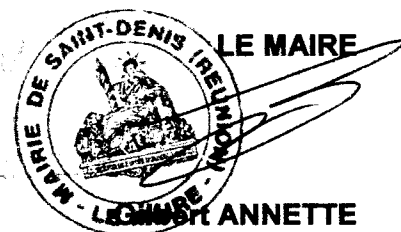
Pour assurer le financement des ACI, la Ville a entamé des négociations avec les bailleurs sociaux et la CINOR afin de bénéficier de leurs concours. L'objectif étant de diminuer la participation communale et d'augmenter le volume des actions.

Par ailleurs, la Ville a demandé au PLIE de mettre à profit le Fonds Social Européen.

En conséquence, je vous demande de m'autoriser :

- à engager la programmation 2012 des ACI,
- à faciliter l'accès des opérateurs aux bâtiments communaux désignés pour recevoir les chantiers,
- à signer tous les actes concernant cette affaire.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



OBJET ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION
PROGRAMMATION 2012

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 12/2-03 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur LOWINSKY Jacques, Conseiller Municipal, présenté au nom de la Commission Affaire Générale/ Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Autorise le Maire à engager la programmation 2012 des ACI.

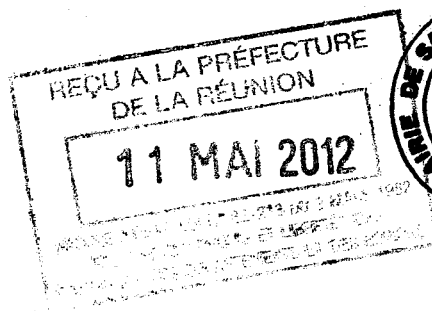
ARTICLE 2

Autorise le Maire à faciliter l'accès des opérateurs aux bâtiments communaux désignés pour recevoir les Ateliers Chantiers d'Insertion.

ARTICLE 3

Autorise le Maire à signer tous les actes concernant cette affaire.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 7 MAI 2012



LE MAIRE

Doct ANNETTE

OBJET ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION
PROGRAMMATION 2012

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 12/2-03 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur LOWINSKY Jacques, Conseiller Municipal, présenté au nom de la Commission Affaire Générale/ Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Autorise le Maire à engager la programmation 2012 des ACI.

ARTICLE 2

Autorise le Maire à faciliter l'accès des opérateurs aux bâtiments communaux désignés pour recevoir les Ateliers Chantiers d'Insertion.

ARTICLE 3

Autorise le Maire à signer tous les actes concernant cette affaire.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 7 MAI 2012



LE MAIRE

André ANNETTE

OBJET ATELIERS CHANTIERS D'INSERTION
PROGRAMMATION 2012

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 12/2-03 du Maire ;

Vu le rapport de Monsieur LOWINSKY Jacques, Conseiller Municipal, présenté au nom de la Commission Affaire Générale/ Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

ARTICLE 1

Autorise le Maire à engager la programmation 2012 des ACI.

ARTICLE 2

Autorise le Maire à faciliter l'accès des opérateurs aux bâtiments communaux désignés pour recevoir les Ateliers Chantiers d'Insertion.

ARTICLE 3

Autorise le Maire à signer tous les actes concernant cette affaire.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 5 MAI 2012



LE MAIRE

Gerard ANNETTE